

Saskia Perrin
Février 2018

Radicalisation, déradicalisation. Que cachent ces termes ?

Le terme de « radicalisation » est aujourd'hui largement utilisé comme clé de lecture pour expliquer que des individus s'engagent auprès de groupes extrémistes usant de violence pour atteindre leurs fins. Pourtant, ce terme est associé à des *a priori* que l'on peut facilement contrer. De même, la « déradicalisation » est bien trompeuse. Ces deux mots semblent impliquer une influence exogène forte, faisant basculer l'individu d'un côté ou de l'autre de la violence. Mais est-ce aussi simple ? Bien entendu, si la réponse est non, cela complique l'orientation des politiques publiques visant à adresser les problématiques que représentent les « voyageurs du djihad » ou autres « apprentis terroristes ».¹

Le terme de « radicalisation » a envahi les journaux, les débats télévisés, les prises de position politiques. La manière dont il est utilisé dans les médias a contribué à construire une représentation auprès du grand public : celle d'un jeune ayant subi un « lavage de cerveau » par des « religieux extrémistes » et étant prêt à s'engager dans la violence pour défendre ses nouvelles idées « radicales ». La recherche a pourtant permis de démentir ces préconceptions et nous amène à déconstruire cette représentation. Premièrement, une majorité des individus qui adhèrent à une idéologie radicale et n'excluent pas l'usage de la violence ne commettent pas pour autant d'acte violent. Pour cette raison, le terme de « radicalisation » est mal choisi. Les idées « radicales » font partie de nos sociétés depuis toujours, et ont aussi bien pu être associées à des mouvements féministes qu'à des organisations comme Greenpeace. Deuxièmement, les facteurs menant à la violence ne sont pas exogènes ; ils sont généralement éminemment personnels, et les groupes extrémistes représentent un canal à travers lequel la frustration d'un individu peut s'exprimer. De même, le fait religieux est davantage un moyen qu'une cause, et les dimensions historiques, politiques et sociales auxquelles se rattachent les frustrations d'un individu engagé dans la violence sont une clé de lecture bien plus intéressante.² La prison, par ailleurs, ne fait pas toujours partie du parcours.

En France, la question du facteur religieux fait particulièrement débat. La célèbre opposition entre les deux personnalités Olivier Roy et Gilles Kepel est, comme souvent, excessivement politique et médiatique. L'un parle de « radicalisation de l'Islam », l'autre d'« islamisation de la radicalité ». Le conflit sur les mots peut faire sourire. Mais la manière dont on aborde ce phénomène, qui entre sous une dynamique plus large d'extrémisme (violent ou non violent), n'est pas uniquement une affaire de terminologie. C'est aussi une question de conceptualisation, qui va orienter la manière dont on

¹ Dans l'ensemble de l'article, les termes entre « » sont utilisés pour déconstruire les termes largement utilisés par les médias, mais ne sont pas ceux de l'auteur.

² « Protecting Children and Youth from the Impacts of Violent Extremism », *Terre des hommes*, 12.2017

réagit à ses effets. Ainsi, si l'on place le fait religieux au centre de l'extrémisme violent, la prévention et la lutte contre ce dernier vont omettre tout un pan des causes profondes à traiter : par exemple, la déconnexion sociale et les difficultés économiques, ou encore les injustices vécues et métabolisées en un ressenti contre un groupe, une nation, une autorité. voire même se tromper complètement de cible. À l'inverse, saisir que le fait religieux peut n'être qu'un prétexte au travers duquel s'expriment des ressentis personnels complexes permet d'avoir une compréhension plus claire des enjeux.

Pour une analyse plus juste encore, il faut même aller plus loin, et se dégager de ces oppositions binaires focalisées sur le débat religieux/non religieux. Pour le professeur Mohammad-Mahmoud Ould Mohamedou, qui enseigne l'histoire internationale au Graduate Institute à Genève et étudie depuis quinze ans l'émergence et les transformations d'Al-Qaida, puis de l'État islamique, ne pas dépasser l'association qui a été faite entre la religion musulmane et les mouvements radicaux, c'est « [ouvrir] la porte à toutes les intolérances, au risque de nourrir le populisme et l'autoritarisme. »³ Pourtant, ces explications dichotomiques sont justement celles qui alimentent les politiques publiques. Biaisées, ces dernières manquent d'engager la complexité des phénomènes auxquels elles doivent faire face, d'en comprendre les racines historiques, et les imbrications multiples :

« Religion into violence or violence into religion? Really? To understand 9/11, the fall of Mosul, or the Kouachi Brothers? Not so much, nothing new, and at best providing only partial answers. »⁴

Les réactions précipitées et fortement émotionnelles auxquelles s'associent ces clés de lecture dichotomiques conduisent par ailleurs les gouvernements à reproduire sans cesse les mêmes erreurs, et à tomber dans un tout sécuritaire déshumanisé, qui ne peut engranger que davantage de violence.

Une tendance que l'on ne peut toutefois ignorer, c'est la proportion d'enfants et de jeunes parmi les personnes les plus vulnérables et susceptibles de basculer. Le gouvernement allemand par exemple a estimé que les deux-tiers de ses nationaux qui sont partis pour la Syrie ou l'Irak avaient moins de 26 ans.⁵ Une raison de plus pour aborder cette thématique avec sensibilité, surtout quand il s'agit d'aider ces jeunes à retrouver un quotidien structuré et non-violent. Et, pour Jérôme Endrass, psychologue médico-légal de l'Office pour l'application des peines du canon de Zürich, une preuve de plus que le fait religieux est souvent un prétexte ou un contexte. S'exprimant à propos des cas de « voyageurs du djihad » étudiés en Allemagne, il précise que la moitié d'entre eux :

« (...) [a] une connaissance très superficielle de l'Islam. [Ces jeunes] ne sont pas motivés par une conviction profonde. (...) Si l'idéologie religieuse jouait un rôle central, nous verrions aussi parmi eux des personnes plus âgées, qui auraient un cheminement plus long dans la religion. »⁶

Est-il possible de détecter des « signes de radicalisation » et de « déradicaliser » quelqu'un ?

³ « Après les attentas, la foire d'empoigne des "islamologues" », *Le Temps*, 22.08.2018

⁴ « La religion dans la violence ou la violence dans la religion ? Vraiment ? Pour comprendre le 9 septembre, la chute de Mossoul ou les Frères Kouachi ? Non vraiment, rien de nouveau et au mieux fournissant des réponses partielles »

« St. Germanising ISIS », *Les temps du Moyen-Orient*, 03.04.2016

⁵ « Protecting Children and Youth from the Impacts of Violent Extremism », *Terre des hommes*, 12.2017

⁶ « Jérôme Endrass: "Le passé criminel d'un individu est plus déterminant que l'endoctrinement" », *Le Temps*, 10.01.2018

Nous l'avons vu, la réalité est souvent bien plus complexe que les prismes qu'on lui impose, et le reconnaître est déjà une victoire. Car comment appréhender un phénomène que l'on ne comprend pas entièrement si ce n'est avec prudence ? Interrogé par France Culture, le psychosociologue Sid Abellaoui met en garde :

« La première des clés c'est celle de la connaissance. [Il faut] comprendre que c'est un phénomène complexe et qu'il convient de ne pas tomber dans ce fameux causalisme "il a un comportement x donc forcément il va avoir un fonctionnement y". (...) La pire des choses ça reste l'étiquetage. C'est de considérer qu'il y a des personnes-types qui peuvent passer à l'acte, qui peuvent se radicaliser, et d'autres non ».⁷

Pourtant, tenter d'identifier des « profil-type », c'est le propre des « détecteurs de radicalisation », qui sont de plus en plus répandus, dans les prisons, les aéroports et même les écoles. Le danger : faire des amalgames. Ce qui risque d'être contre-productif voire même de générer de la violence. Les formations dispensées pour détecter les « signes de radicalisation », notamment auprès du personnel pénitentiaire, ne sont pas à l'abri de ces biais non plus. Lorsque Guy Trolliet, formateur interculturel présenté par France Culture comme un « spécialiste de l'Islam et des phénomènes de radicalisation » parle d'observer des signes tels que la « marque qui finit par apparaître sur le front », « à force de prier, d'être prosterné et d'avoir le front collé au sol »⁸, on ne peut que s'alarmer. Même si Monsieur Trolliet invoque ensuite d'autres clés pour détecter les risques qu'une personne soit « radicalisée », confondre des signes de pratique religieuse avec des signes d'extrémisme violent, c'est faire preuve d'une discrimination indigne et dangereuse. On tombe en effet dans ce que le professeur Mohammad-Mahmoud Ould Mohamedou nomme la « normalisation de la discrimination. »⁹

Ainsi, selon Jérôme Endrass, pour détecter les signes chez une personne susceptible de basculer dans l'extrémisme violent, ce n'est pas l'idéologie qu'il faut viser. Mais la propension à employer la violence. Ayant développé un logiciel de reconnaissance du risque destiné à être utilisé par les services de police suisses, Monsieur Endrass démontre que l'approche à adopter n'est finalement pas si différente que pour n'importe quelle personne ayant commis un crime. Ainsi, les indices que le logiciel cherche à détecter sont plutôt liés à la personnalité, au degré de socialisation, ou encore à l'accès ou l'intérêt pour les armes.¹⁰

Si le terme de « radicalisation » est biaisé, celui de « déradicalisation » est encore plus trompeur. En Belgique, Annie Devos et ses collègues de l'Administration générale des Maisons de Justice l'ont bien compris :

⁷ « Radicalisation en prison : les clés de la détection », *France Culture*, 30.03.2016

⁸ « Radicalisation en prison : les clés de la détection », *France Culture*, 30.03.2016

⁹ « The meaning of #stopislam », *Les temps du Moyen-Orient*, 03.04.2016

¹⁰ « Jérôme Endrass: "Le passé criminel d'un individu est plus déterminant que l'endoctrinement" », *Le Temps*, 10.01.2018

« Nous ne parlons pas de “déradicalisation”, car cela impliquerait une modification totale de la structure mentale de la personne en question - une sorte d’opération delete-reset - ce qui n’est évidemment pas réaliste. Nous essayons seulement d’arriver au “désengagement” de la violence. »¹¹

Un but particulièrement sensible et important dans le domaine carcéral. Les méthodes pour s’en rapprocher varient, allant de la mobilisation de leaders religieux pour aborder ouvertement les questions qui fâchent, à l’isolement, en passant par la création de centres ouverts. On ne peut que saluer les approches qui favorisent la discussion, l’écoute et les activités génératrices de sens. A contrario, on ne peut s’empêcher de penser que rassembler des personnes séduites par les discours de Daesh dans un établissement fermé ne risque pas de les aider à trouver une réponse non violente à leurs frustrations. Dans ce cas, ce n’est pas le désengagement de la violence qui est perçu comme prioritaire, mais la protection des autres détenus face à un possible « endoctrinement ».

C’est justement la voie dans laquelle s’est engagé le gouvernement français : le 23 février 2018, il a communiqué son nouveau plan de « prévention de la radicalisation ». Dans le domaine pénitentiaire, l’objectif est clair. Il s’agit d’éviter la « contagion », en renforçant « l’étanchéité » entre les détenus « radicalisés » et les autres.¹² Le confinement de 450 « détenus radicalisés » est prévu d’ici fin 2018. Et ce ne serait que le début de cette stratégie dite de regroupement. À défaut de traiter le problème de « ghettoïsation » des banlieues françaises, on exporte ce phénomène dans les prisons. De quoi ôter toute perspective aux jeunes qui se retrouveront dans ces espaces confinés. Et pourtant, la clé c’est parfois celle-ci : d’avoir une perspective. Le psychanalyste Fethi Benslama, qui a rencontré un certain nombre de jeunes habitant dans le département français de Seine-Saint-Denis, explique que ceux-ci témoignaient d’un souhait très simple :

« [Ils] étaient (...) mus par le désir de s’enraciner ou de se réenraciner dans le ciel, à défaut de le pouvoir sur terre, parce que tout autour d’eux témoignait du déracinement, leur histoire familiale, le paysage de la cité, l’image qu’on leur renvoyait ou l’avenir sans horizon ».¹³

De même, à défaut d’investir dans l’éducation pour déconstruire les discours et les propagandes de Daesh, la France promeut une approche sécuritaire. Ainsi, semblant s’inspirer des idées toujours plus saugrenues de Donald Trump comme celle d’armer les enseignants, le Premier Ministre français a déclaré que les enseignants français seraient formés « pour repérer les signes de radicalisation, avec un contre-discours républicain pour démonter toute propagande complotiste ».¹⁴ De quoi tomber dans la paranoïa et la lutte indiscriminée contre l’anti-patriotisme !

Quelle direction prend la Suisse ?

En Suisse, le problème n’a pas pris les dimensions qu’il a en France. Pourtant, certains s’inquiètent de la direction que prend notre pays, notamment du fait des nouvelles mesures policières prévues par la Confédération pour lutter contre le terrorisme, qui donnent beaucoup de pouvoir au Service de renseignement de la Confédération et à FedPol. Pour Alain Bovard, juriste au sein d’Amnesty International, la Suisse est confrontée aux mêmes oppositions que la France :

¹¹ Entretien avec Annie Devos, Centre suisse de formation pour le pénitentiaire, 03.2017

¹² « Le gouvernement présente un nouveau plan anti-radicalisation jihadiste », L’Obs, 23.02.2018

¹³ « Le dialogue des religions », *France culture*, 06.05.2016

¹⁴ « Déradicalisation : le gouvernement veut ratisser plus large et plus tôt », France Inter, 23.02.2018

« Nous assistons aujourd'hui en Suisse aussi à ce duel entre la défense des libertés individuelles d'un côté et la sécurité de l'autre. »¹⁵

Le plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent, autre grand projet qui a précédé celui des mesures policières, se base sur les rapports de la Task-force TETRA, qui affirme qu'il n'y a pas de "profil-type", mais qui s'essaie tout de même à dégager des tendances, notamment des cas-types, et des réponses-types.

Dans le domaine pénitentiaire, on échappe encore à la logique du tout sécuritaire. Mais pour combien de temps ? Des propos comme ceux de Laurent Forestier, responsable de la communication du département de sécurité de Pierre Maudet, peuvent faire grincer des dents. Selon lui, pour éviter que des individus "radicalisés" en recrutent d'autres, il faut privilégier « un classement cellulaire hétérogène, c'est-à-dire en ne regroupant pas les détenus par ethnies ou religion ». ¹⁶

Nous n'avons d'ailleurs pas oublié le projet genevois d'établissement de placement fermé qui avait pour objectif de créer une unité spécialement « dédiée aux détenus entre 18 et 25 ans (sous peine ou sous mesure) pour prévenir l'installation d'une délinquance au long cours ou encore pour éviter la radicalisation de condamnés influençables et en quête d'identité ». ¹⁷

L'idée du professeur Panteleimon Giannakopoulos et soutenue par Pierre Maudet a heureusement été rejetée par l'Office fédéral de la justice. On ne peut donc qu'espérer que des réflexions comme celles conduites par Raphaël Fragnière et Philippe Bertschy, mandatés il y a deux ans par Pierre Maudet pour repenser la réinsertion, portent assez loin pour aborder les questions liées à l'extrémisme violent avec finesse et vision.

Que déduire de ces réflexions ?

En somme, traiter les causes profondes du recours à la violence extrême est complexe et prend du temps. Toutefois, il faut oser se poser les bonnes questions, et ne pas tomber dans les schémas réducteurs que peut nous imposer la peur. Pour Mohammad-Mahmoud Ould Mohamedou, il s'agit avant de faire preuve davantage d'humanisme :

« On ne peut briser le cercle vicieux que par une élévation éthique. Mais cela demande de l'effort et du travail. C'est un défi de notre époque : nous devons le regarder droit dans les yeux. »¹⁸

Contribuer à offrir de meilleures perspectives d'avenir, mobiliser la communauté à laquelle appartient un individu pour renforcer sa capacité à rebondir, sont des pistes à ne pas négliger. Et cesser la récupération politique, qui alimente les amalgames et la discrimination. Car finalement, cette nouvelle vague de lutte contre la « radicalisation » rejoint les dérives de la lutte « anti-terroriste », dont les effets pervers se faisaient déjà ressentir dans les années 90 :

¹⁵ « On n'empêchera personne de devenir terroriste avec de telles mesures », *Le Temps*, 25.01.2018

¹⁶ « Détecteurs de radicalisation », *Le Temps*, 12.04.2016

¹⁷ « Genève veut un centre pour enfermer de jeunes délinquants perturbés ou radicalisés », *Le Temps*, 30.05.2017

¹⁸ « Après les attentats, la foire d'empoigne des "islamologues" », *Le Temps*, 22.08.2018

« Convaincues par l'usage constant du mot terrorisme que le monde entre dans une phase de désordre généralisé, les opinions publiques placent leurs espoirs d'ordre, à défaut de bien-être et d'emploi, dans la protection sécuritaire, promise par les gouvernements (dans l'optique française) ou par le leadership des Etats-Unis (dans l'optique d'outre-Atlantique). Le mot de terrorisme est, par sa résonance affective et son extension excessive, un instrument propre à effacer les limites entre menace intérieure et menace extérieure, à gommer la perception des frontières et des nations et à nier le facteur politique au profit de l'élément policier. »¹⁹

Ainsi, comme le dirait l'initiative citoyenne de musulmans à Berne centrée autour de la médiation et la prévention, « lâchez-leur les babouches » !²⁰

¹⁹ « Un concept fourre-tout : le terrorisme », *Le monde diplomatique*, 1996

²⁰ « A Berne, silence, on déradicalise », *Le Temps*, 11.2017